



## Association de Sauvegarde des Moulins et Rivières de la Sarthe



**Sauvegardons nos petits barrages**

Je tiens à remercier l'agence de l'eau de m'avoir invité à cette tribune malgré notre position souvent contestataire des orientations de l'agence de l'eau sur l'hydromorphologie.

Aujourd'hui, nous sommes passés de la contestation à la consultation et c'est une avancée importante pour nous.

Notre association Sarthoise est adhérente de la FFAM qui fédère en France 100 associations et près de 10 000 adhérents, non seulement des propriétaires d'ouvrages mais aussi de nombreux riverains, agriculteurs, pêcheurs, maires, et représentants du tourisme.

## Oui aux objectifs de la DCE EAU



DCE  
eau

Bon état chimique et écologique des eaux  
Atténuation des effets des sécheresses et inondations

## Oui au respect des objectifs du Grenelle Environnement



**Ouvrages** : gérer, aménager, voire effacer ...2 000/60 000  
**Hydroélectricité** : développer et favoriser l'équipement  
des ouvrages existants

## Non aux interprétations et déviations

Nous sommes conscients de la nécessité d'agir sur la pollution.

Nous sommes d'accord sur les objectifs de la directive cadre sur l'eau, accéder à un bon état chimique et écologique des eaux mais nous sommes en désaccord sur les interprétations qui sont faites de cette directive par l'agence de l'eau et l'ONEMA :

- qui priorisent l'hydromorphologie à l'action sur les pollutions en particulier la pollution domestique,
- qui priorisent l'effacement des ouvrages à leur gestion ou aménagement.

Nous demandons que les objectifs quantitatifs d'action sur les ouvrages du Grenelle Environnement soient respectés.

## Origine des ouvrages



Les ouvrages existent depuis la nuit des temps, l'étagement des cours d'eau a débuté dès la préhistoire.

Les Romains ont développé un savoir-faire exceptionnel, un art de l'hydraulique au bénéfice de l'agriculture, de la navigation, du bien-être des hommes.

Les moulins utilisent l'énergie hydraulique à partir du 11<sup>e</sup> siècle et ont initié le développement de l'hydroélectricité au début du 20<sup>e</sup> siècle.

Aujourd'hui bien que de très nombreux moulins ont disparu, que la plupart des rescapés ne moulinent plus, le maintien des niveaux d'eau légaux par les ouvrages reste d'actualité et d'intérêt général.

## Fonction écologique des ouvrages

- **Maintien des zones humides**
- **Maintien de la flore**
  - Ripisylve Jardins riverains et puits
  - Prairies bordantes Paysages
- **Maintien de la faune**
  - Poissons crustacés mollusques
  - Mammifères, oiseaux, insectes etc ...
- **Dilution et épuration des rejets**
- **Remplissage des nappes d'accompagnement et phréatiques**



Les ouvrages hydrauliques correctement gérés n'ont jamais empêché l'eau de couler.

Avec leurs biefs, les ouvrages participent à l'équilibre écologique. Ils maintiennent les zones humides, la flore, et la faune, diluent les rejets et remplissent les nappes.

## Fonction économique des ouvrages

### Elevage naturel



Le maintien des niveaux d'eau permet de conserver dans nos plaines le dernier élevage naturel « le veau sous la mère » dans les nombreux herbages qui accompagnent les cours d'eau.

Ces prairies humides se maintiennent en herbe toute l'année y compris en période de sécheresses grâce aux apports d'eau par les annexes hydrauliques, la capillarité et l'évaporation : « la rosée du matin ».

## Fonction économique des ouvrages

### Tourisme



### Hydroélectricité



Nos nombreuses « petites cités de caractère » Sarthoises, nos terrains de loisirs et camping, moteurs de tourisme perdraient leur attractivité si en été les niveaux d'eau légaux étaient abaissés.

Alors que de nombreux Moulins ont été à l'origine du développement de l'électricité, le potentiel électrique défini par l'étude Somival le nie en prenant pour critères des chutes de minimum 2m, et des productions de 100 KW. De nombreux sites, ne répondant pas à ces normes produisent ou ont le potentiel à produire.

## Fonction hydraulique des ouvrages



Retenir



Ralentir



Réguler

En hiver, si les ouvrages ne peuvent empêcher les crues et s'opposer aux inondations des crues cinquantennales et centennales, ils ont toujours un effet ralentisseur de la montée des eaux.

En été et en période de sécheresse, retenir l'eau est vital, et exigé par arrêté préfectoral.

## Fonction sociale et patrimoniale



Tout le patrimoine bâti riverain, de nombreux jardins d'agrément seraient dévalorisés et dégradés par l'abaissement des eaux en été. Les fondations situées sur la nappe d'accompagnement ne résistent pas à un assèchement prolongé.

## Pollutions chimiques



Les pollutions sont la véritable et principale cause de la rapide dégradation des milieux aquatiques.

La population française est passée d'environ 40 millions d'habitants à 65 millions en un siècle. L'utilisation croissante de produits chimiques a entraîné une pollution domestique, industrielle et agricole.

La présence de très nombreux ouvrages a permis pendant plusieurs millénaires l'épanouissement de la vie aquatique. Leur nombre a fortement régressé en un siècle, (en Sarthe - 75% sur le chevelu, -20% sur les cours d'eau principaux), ils ne peuvent être considérés comme la principale cause de cette dégradation. Retrouver le bon état chimique et écologique demandé par la DCE eau c'est agir sur toutes les pollutions en respectant la continuité hydraulique de nos cours d'eau.

Établissement public du ministère chargé du développement durable

**Le Mans - Samedi 19 mars 2011**  
www.lemans.fr

**Université du Maine**  
Tramway - Arrêt Campus Ribay Fac. Sciences et Techniques Amphl 3 www.univ-lemans.fr

**Colloque**  
**« L'EAU AU TOP NIVEAU »**  
**Quelles rivières pour demain?**

Maintenir les niveaux d'eau

**Le Film Complet**  
2 DVD 16/9  
près de 7 h d'enregistrement!

Retrouver la qualité de l'eau

Petits ouvrages et biodiversité  
Une étude conduite en Sarthe

Association de Sauvegarde des Moulins et Rivières de la Sarthe  
Le Vieux Moulin  
72190 Neuville sur Sarthe  
Tel. 02.43.25.52.19  
Courriel jp.sivadier@wanadoo.fr

**Album 2 DVD le film complet (environ 7 heures) 23 €**

**Le Mans - Samedi 19 mars 2011**  
www.lemans.fr A partir de 8h45

**Université du Maine**  
Tramway - Arrêt Campus Ribay Fac. Sciences et Techniques Amphl 3 www.univ-lemans.fr

**Colloque**  
**« L'EAU AU TOP NIVEAU »**  
**Quelles rivières pour demain?**

Maintenir les niveaux d'eau

**Le CD**

Retrouver la qualité de l'eau

Petits ouvrages et biodiversité  
Une étude conduite en Sarthe

Association de Sauvegarde des Moulins et Rivières de la Sarthe  
Le Vieux Moulin  
72190 Neuville sur Sarthe  
Tel. 02.43.25.52.19  
Courriel jp.sivadier@wanadoo.fr

**Le CD des diaporamas présentés 12 €**

Carrefour des Gestionnaires de l'eau 13

Si vous souhaitez avoir l'avis de scientifiques, d'élus, de représentants de l'agriculture, du tourisme, de pêcheurs et autre usagers de la rivière, nous pouvons vous adresser les 7 heures d'enregistrement du colloque « L'eau au top niveau » qui s'est déroulé en mars 2011 à l'université du Maine.

Merci à l'initiative de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et aux nombreux participants qui nous ont permis en toute liberté d'exprimer notre point de vue.

Au-delà de cette consultation, nous restons ouverts à une concertation souhaitée par la DCE eau, en particulier sur une grille d'évaluation des ouvrages et de leur environnement, écologique, économique, hydraulique et social.

**Arsène Poirier**, Président ASMR 72 (Association de Sauvegarde de Moulins et Rivières) - Membre de la FFAM